

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
38170 SESSINET -PARISET

Grenoble, le 23 février 2022

Réf.:alerte .../.../n° 2022-17474...

Objet :décharge sauvage Percevalière

Monsieur le Maire ,

France Nature Environnement (FNE) Isère (ex FRAPNA) est une association de protection de l'environnement agréée au titre de l'art. L 141-1 du code de l'environnement .Notre objet statutaire est la protection de l'environnement sur l'ensemble du Département de l'Isère.

Par la présente nous souhaitons vous signaler la présence d'un petit dépôt d'encombrants sur le territoire de votre Commune (voir photos et localisation :<https://sentinellesdelanature.fr/alerte/17474>).

Ce dépôt (litière) altère le paysage et dégrade environnement de votre Commune bien que situé en domaine privé (entrée de la résidence).

Aussi FNE Isère se permet de vous solliciter car différentes prescriptions vous donnent le pouvoir d'intervenir afin de résorber cette atteinte .

1.En tant que garant de l'ordre public vous pouvez prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver la sécurité et la salubrité publiques (code général des collectivités territoriales art L2212-2).

2. En vertu de l'art. L 541-3 du code de l'environnement vous devez aviser le responsable des faits qui lui sont reprochés (et des sanctions qu'il encourt) et devez l'inciter à présenter ses observations sous 10 jours. A l'expiration de ce délai vous pouvez mettre en demeure le responsable de procéder aux travaux d'enlèvement .En cas de refus ou d'inaction de l'intéressé vous pouvez faire exécuter d'office les travaux aux frais du responsable .Il vous est également possible d'obliger le responsable à consigner entre les mains d'un comptable public une somme correspondant au montant des travaux qui lui sera restituée au fur et à mesure de l'exécution par lui des travaux

A titre informatif ,un livret a été rédigé par FNE Isère à destination des élus pour lutter contre les atteintes à l'environnement .Vous pourrez en prendre connaissance en consultant la rubrique documentation du site « Sentinelles de la nature »(<http://sentinelledelanature.fr/>) .Notre équipe technique et nos bénévoles demeurent au besoin à votre disposition.

France Nature Environnement Isère

Fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement en Isère

MNEI - 5 place Bir-Hakeim 38000 GRENOBLE - isere@fne-aura.org

www.fne-aura.org/isere



Ce dépôt a été renseigné sur notre site « Sentinelles de la nature » (<https://sentinellesdelanature.fr/alerte/7428/>). Aussi vous saurions-nous gré de bien vouloir nous tenir informés de la suite afin que nous puissions indiquer au public sa résorption.

Confiants en votre action et en votre attachement à la protection de l'environnement, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de notre respectueuse considération.

Jean Poiret

Administrateur -Correspondant local de FNE -Isère

Copie :

Pièce-jointe : ...3

France Nature Environnement Isère

Fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement en Isère

MNEI - 5 place Bir-Hakeim 38000 GRENOBLE - isere@fne-aura.org

www.fne-aura.org/isere